

Procès du féminisme : un ressentiment masculin "paradoxal"

Autor(en): **Emond, Ariane**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[91] (2003)**

Heft 1474

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Procès du féminisme

Un ressentiment masculin «paradoxal»

Dans son édition de mars-avril, la *Gazette des femmes*, l'organe du Secrétariat à la condition féminine québécois (l'équivalent du Bureau de l'égalité suisse) publiait un volumineux dossier sur le courant antiféministe qui se propage actuellement en Occident. Pour faire suite à la double page consacrée aux «masculinistes» dans notre numéro précédent, nous en publions quelques extraits.

ARIANE EMOND

(...) Pour Claire L'Heureux Duby, jusqu'à récemment juge à la Cour suprême du Canada, désormais en résidence à l'Université Laval, les «pères qui crient très fort» à l'iniquité des tribunaux en matière de garde d'enfants font «de la pure désinformation». Dire qu'un «lobby féministe» contrôle la magistrature est farfelu et n'a rien à voir avec la réalité. Les ténors de ce courant de pensée «marginal» sont un petit nombre «dont la frustration est montée en épingle». «En 30 ans de pratique, je n'ai pas vu un ou une juge qui ait, comme on dit, un agenda contre les hommes. On peut se tromper admet-elle, mais le seul grand principe qui nous guide, c'est le meilleur intérêt de l'enfant.»

«Ce ne sont pas des mots creux», renchérit son collègue, le juge Pierre Dalphond de la Cour d'appel du Québec. Celui-ci comprend le désir des pères d'être mieux reconnus, mais rappelle que la très grande majorité d'entre eux choisissent de ne pas demander la garde. «Plus de 80% des causes de garde d'enfants se règlent entre conjoints. Dans la grande majorité des cas, ils conviennent entre eux d'accorder la garde principale à la mère.»

(...)

Pour Francis Dupuis-Déri, 36 ans, politologue, «plusieurs «prétendues victimes masculines», capables d'admettre du bout des lèvres que le féminisme a été nécessaire «à l'époque», sont en réalité «incapables de vivre avec le fait que leur vie et leurs privilèges aient été touchés». Nostalgie d'un temps «où la figure du

père était dominante». Les luttes féministes ont contribué à une société moins inégale, moins rigide, moins hiérarchique, poursuit-il, et le ressentiment masculin a quelque chose de «paradoxal». «Ce sont les féministes qui ont libéré les hommes de leur rôle étouffant : éducation stoïcienne, rôle de pourvoyeur coupé de ses émotions et sans contact avec sa progéniture. La proposition féministe d'une nouvelle figure de père est plus stimulante que celle proposée dans la société patriarcale, non ? Qui veut revenir à ça ?»

(...) «Disons les choses comme elles sont, soupire l'historien André Champagne, une partie des hommes de ma génération n'accepte pas le succès des femmes. Ils s'énervent à l'idée que leur femme fasse plus d'argent qu'eux !» Que certains cherchent à récupérer par tous les moyens le pouvoir perdu ne devrait donc pas nous surprendre. «En bout de piste, souligne Francis Dupuis-Déri, la stratégie de la victimisation cherche à ramener le projecteur sur les hommes. Par exemple, à retirer des subventions gouvernementales au mouvement des femmes, sous prétextes qu'elles n'en n'ont plus besoin, pour les verser à des groupes d'hommes.»

Il est fréquent en effet, de voir les responsables de groupes d'hommes en détresse dénoncer devant les caméras et les micros la «disproportion des ressources financières» accordées aux maisons d'hébergement pour victimes de violences conjugales et souligner le manque de soutien financier aux groupes masculins. «Bien sûr qu'il y a des ressources à créer pour les hommes, rétorquent le psychothérapeute Richard Ayotte, du centre Accord-Mauricie. Mais pourquoi suggérer qu'on pige dans l'enveloppe budgétaire des femmes ? Pourquoi ce tirage de couverture ?»

Les hommes doivent s'entraider

Comme il travaille de concert avec des maisons d'hébergement pour femmes, il se dit bien placé pour voir que les ressources féminines sont sous-financées. «C'est qu'au départ, les travailleuses féministes n'ont pas été rétribuées comme des professionnelles, mais comme des femmes prêtant main forte à d'autres femmes. A l'Accord-Mauricie, nous sommes payés convenablement pour une ressource communautaire, dit-il, plus que la dizaine de dollars de l'heure donnés aux intervenantes des maisons d'hébergement pour femmes. Et nous facturons la clientèle, au pourcentage du

salaires, pendant 25 semaines au moins. Il y a des ressources à créer pour les hommes, mais ils doivent aussi s'entraider, comme les femmes l'ont fait.»

(...) Consentira-t-on à couper dans les services offerts aux femmes «parce que les hommes auraient maintenant davantage de besoins» ? Pierrette Bouchard, titulaire de la Chaire Claire-Bonenfant sur la condition des femmes et professeure à l'Université Laval, pèse ses mots en évoquant la montée des idées de droite. Comme il n'y a pas d'argent neuf, il y a danger de voir régresser les acquis des femmes, craint-elle. Ici comme ailleurs en Europe et aux États-Unis, des lobbies font pression sur les gouvernements pour diminuer l'impact des lois qui protègent les femmes sur le plan conjugal ou qui les aident à obtenir l'équité en emploi.

Rien d'acquis définitivement

Très inquiet de la bataille menée par la droite étatsunienne – George Bush en tête – contre l'avortement, André Champagne appelle aussi à une vigilance accrue. Une mise en garde qu'il sert à ses étudiantes chaque année. Il n'y a rien de définitivement acquis. «Il faut leur rappeler que tout cela est bien neuf et fragile. Il y a 50 ans, elles auraient été, au mieux, inscrites dans un institut familial pour apprendre à faire des tartes aux pommes.»

Pourtant, André Champagne envisage l'avenir avec un certain optimisme. Il se projette aisément dans un futur proche où une «majorité de femmes auront sans doute plus de pouvoir dans notre société. Et alors ? Serons-nous plus mal en point pour autant ? Qui peut affirmer cela ?» Au contraire, enchaîne Francis Dupuis-Déri, prenant appui sur le passé récent : «Les femmes ne sont pas responsables de la destruction de la famille, de la société, des relations amoureuses ! Elles les ont améliorées. Leur travail intellectuel, et sur le terrain, leur a permis de sortir d'une inégalité lamentable. Elles ont demandé une société plus juste, plus libre. Nous leur en sommes tous redevables.»

«Non le féminisme n'explique pas, ne pourra jamais expliquer tous les problèmes des gars, renchérit Françoise Nduwimana. Concluant joliment le débat, elle cite ce proverbe africain : «Quand on commence à lancer des pierres sur l'arbre, c'est qu'il est en train de porter des fruits...» »